

6 Société et Culture

Santé/Un mois après l'embargo sur les feuilles de soins de la CNAMGS dans les hôpitaux publics Les assurés à nouveau reçus



Photo : R.H.A

Les précieuses fiches de la Cnamgs sont à nouveau admises dans les établissements sanitaires publics.



Photo : R.H.A

Les centres de santé maternelle et infantile n'avaient pas été impactés par l'embargo décidé par le Symefoga.

Rudy HOMBENET ANVINGUI

Libreville/Gabon

Les médecins fonctionnaires ayant levé, jeudi dernier, l'embargo frappant les fiches de soins de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale, les usagers sont à nouveau admis au sein des structures sanitaires publiques depuis hier, comme promis par le Symefoga.



Photo : R.H.A

Affluente perceptible, hier, aux services d'accueil du CHUL.

ANNONCEE jeudi dernier par le Syndicat des médecins fonctionnaires du Gabon (Symefoga), la reprise des consultations des assurés de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (CNAMGS) est effective depuis hier, lundi 27 août 2018, au sein des structures sanitaires publiques du pays. Ce, après plus d'un mois d'un embargo ayant débuté le 10 juillet dernier. A Libreville particulièrement, ce retour des feuilles de soins et d'examen estampillées CNAMGS dans les établissements sanitaires publics est un véritable ouf de soulagement pour de nombreux patients qui ne savaient plus à quel

saint se vouer.

Au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), comme ailleurs, cette reprise était bien effective dès la matinée. A notre passage sur les lieux, plus de cent personnes s'étaient déjà faites enregistrer pour des consultations chez des spécialistes, notamment en cardiologie, endocrinologie ou en pédiatrie.

« Aux premières heures, il n'y avait pas encore grand monde. C'est au fil des heures de la matinée que l'affluente a commencé à être perceptible. Habituellement, nous sommes à plus de 300 fiches délivrées à cette heure. Pour aujourd'hui, on comprend que

les patients ne sont pas tous informés », a souligné un agent du bureau des entrées des assurés CNAMGS. Du côté des patients, c'est un véritable ouf de soulagement. « J'ai énormément dépensé lors des consultations, sur les ordonnances et les examens effectués. Le montant global de mes dépenses s'élève à plus de 400.000 francs. Vous savez que les médicaments de l'hypertension artérielle coûtent extrêmement cher. Et à cela il fallait continuer mon traitement du diabète. C'est à ce moment que j'ai réalisé l'importance de cette assurance », a témoigné une sexagénaire, visiblement soulagée.

Un autre patient, ancien

fonctionnaire, a également exprimé sa satisfaction tout en invitant « le gouvernement à éponger la totalité de sa dette car, seuls les patients en paient le prix fort. »

Même engouement dans les centres de santé maternelle et infantile où nous nous sommes rendus par la suite. « Nous n'avons connu aucune rupture », nous a confié une responsable ayant requis l'anonymat.

Elle a ajouté : « Les femmes enceintes étant concernées par la mesure présidentielle sur la gratuité des accouchements, il était impossible de suspendre les prescriptions aux assurés. »

Pour rappel, le Symefoga avait pris la mesure de suspendre les consultations des assurés CNAMGS pour protester contre le non paiement de la dette due aux établissements publics par cet organisme. Laquelle dette s'élevait à 11 milliards de francs. Après une avance de 2 milliards donnée par l'assureur étatique, l'assemblée générale du Symefoga de jeudi dernier a opté pour une reprise des dites consultations sur l'ensemble du territoire national.

Fonction publique/Mise sous bons de caisse des agents de l'Etat depuis juillet dernier

Encore des plaintes et des réclamations

F.S.L.

Libreville/Gabon

MÊME si la majorité des agents de l'Etat sont rentrés dans leurs droits, il en existe plusieurs autres qui, à ce jour, sont sans leurs bons de caisse. Leurs réclamations n'ayant toujours pas abouti.

Du coup, plaintes et revendications se multiplient, accentuant ainsi leur stress depuis juillet dernier, mois où la mise sous bons de caisse des



Photo : Rudy Hombenet/ L'Union

Il existe encore des agents de l'Etat sans bons de caisse jusqu'à ce jour.

fonctionnaires avait été décidée, puis entamée. « Comment ferons-nous

donc pour récupérer nos bulletins de solde ? (...) Quel sort, en définitive, va

être réservé aux personnels de l'Etat venus de l'intérieur du pays ?... », ne cessent-ils s'interroger.

Après de la Cellule chargée des réclamations, aucune information n'a pu être obtenue hier à ce sujet. En attendant donc des nouvelles de dernière minute, on sait, par contre, que le lot de réclamations est actuellement géré par les Directions centrales des ressources humaines (DCRH) des différents ministères. Après lesquelles chacun des fonctionnaires concernés est prié de se rapprocher.

Piéton

Cafétaria ou cafétéria?



Photo : Prissilla Mousavou Mouily

Ils sont nombreux à dire **cafétaria** pour désigner ces espaces réservés à la restauration rapide. A force d'être usité, ce terme, qui n'existe nulle part dans le dictionnaire français, a fini par s'imposer dans le langage courant, au détriment de la véritable appellation, c'est-à-dire **cafétéria**. L'idéal serait peut-être de recourir au diminutif du nom : **Cafet'**. Cela éviterait bien de confusions !

La piste d'éléphants d'Ambowé-Cimetière



Photo : Prissilla Mousavou Mouily

Au quartier Ambowé-cimetière, dans le 1er arrondissement de Libreville, piétons et automobilistes circulent avec beaucoup de peine. La principale voie menant aux habitations se trouve dans un état de dégradation avancée. Entrer ou sortir de cette zone, revient à tremper les pieds ou les neus dans d'impressionnantes flaques d'eau et de la boue, traverser des nids-de-poules, etc. Un véritable calvaire pour les habitants de ce quartier qui redoutent le pire avec le retour imminent des pluies.

Chien écrasé, chien abandonné



Photo : Prissilla Mousavou Mouily

Depuis plusieurs jours, le corps, sans vie, d'un chien errant traîne sur la voie qui mène au Rond-point de la Démocratie à Libreville. Qu'attend-on pour éloigner de la vue des passants cette carcasse nauséabonde, sur l'un des boulevards les plus prestigieux de la capitale ? Voilà un cas de plus, qui vient remettre au goût du jour la problématique des chiens errants déambulant à longueur de journée dans les rues de Libreville.

Par P.M.M